



PROBLEMATIQUES JURIDIQUES LIEES AUX PANNES DES VEHICULES

Informations générales – Vendredi 25 Mai 2018

Objectifs - être capable :

- De différencier les obligations du réparateur
- De différencier les obligations du vendeur
- De connaître les règles juridiques
- De comprendre les mécanismes juridiques
- D'appréhender les habitudes des avocats

Public concerné :

- Experts de justice inscrits près d'une Cour d'Appel d'une juridiction administrative ou près de la Cour de Cassation sous la rubrique Automobile (E.7.4)
- Experts en automobile souhaitant connaître et aborder l'expertise judiciaire

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Présentation PowerPoint
- Exemples issus de la pratique
- Tests d'évaluation

Animateur :

- Maître Quentin DAELS, Avocat

Effectifs : 15

Durée : 4h00 (8h00 – 12h00)

Lieu : NOVOTEL CERGY PONTOISE
3 avenue du Parc
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01.30.30.77.08

Tarif : deux formations non dissociables
(se reporter au bon de commande)

Programme

• Réparation / Entretien

- Les obligations du réparateur :
 - Informer
 - Conseiller
 - Déconseiller
 - Réparer / Entretien
 - Garder

• Qualité produit

- Les garanties légales du vendeur :
 - Garantie des vices cachés
 - Délivrance conforme
 - Garantie légale de conformité
 - Responsabilité du fait des produits défectueux

• Préjudices

- Matériels
- De jouissance

Questions – réponses

Organisme de formation enregistré sous le N° 83 15 03144 15

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

AAE SAS est un organisme référencé sur DATADOCK, les financeurs peuvent inscrire AAE SAS dans leur catalogue de référence

AAE SAS pour le C.N.E.J.A.

5 rue Gutenberg 15000 AURILLAC
Contact : Marc PUECH 06.71.27.21.95
Courriel : puech-marc@wanadoo.fr

SAS capital de 178 000 € - Siret 482 545 191 00017 - RCS Aurillac – APE 6621Z
TVA intracommunautaire FR 19482545191



SUJETS D'ACTUALITES VECUS PAR DES EXPERTS DE JUSTICE

Informations générales – Vendredi 25 Mai 2018

Objectifs - être capable :

- D'anticiper les difficultés de l'Expert de Justice
- De comprendre les intérêts des parties
- De trouver des solutions pour régler ces situations
- De connaître les bonnes pratiques du métier
- De respecter le code de déontologie de l'Expert de Justice

Public concerné :

- Experts de justice inscrits près d'une Cour d'Appel d'une juridiction administrative ou près de la Cour de Cassation sous la rubrique Automobile (E.7.4)
- Experts en automobile souhaitant connaître et aborder l'expertise judiciaire

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Présentation PowerPoint
- Exemples issus de la pratique
- Tests d'évaluation

Animateur :

- Marc PUECH, Expert de Justice

Effectifs : 15

Durée : 3h30 (13h00 – 16h30)

Lieu : NOVOTEL CERGY PONTOISE
3 avenue du Parc
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01.30.30.77.08

Tarif : deux formations non dissociables
(se reporter au bon de commande)

Programme

- **La contestation de l'indépendance de l'Expert de Justice**
 - Lectures de documents
 - Débats entre les participants
 - Rappel des textes et recommandations
 - Rappel des bonnes pratiques
- **Le non-respect par les juges des conclusions de l'Expert de Justice**
 - Lectures de documents
 - Débats entre les participants
 - Rappel des textes et recommandations
 - Rappel des bonnes pratiques
- **Le chiffrage demandé par les juges sur les préjudices annexes**
 - Lectures de documents
 - Débats entre les participants
 - Rappel des textes et recommandations
 - Rappel des bonnes pratiques
- **Les non paiements ou contestations des honoraires au pénal et au civil**
 - Lectures de documents
 - Débats entre les participants
 - Rappel des textes et recommandations
 - Rappel des bonnes pratiques

Questions – réponses

Organisme de formation enregistré sous le N° 83 15 03144 15

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

AAE SAS est un organisme référencé sur DATADOCK, les financeurs peuvent inscrire AAE SAS dans leur catalogue de référence

AAE SAS pour le C.N.E.J.A.

5 rue Gutenberg - 15000 AURILLAC

Contact : Marc PUECH 06.71.27.21.95

Courriel : puech-marc@wanadoo.fr

SAS capital de 178 000 € - Siret 482 545 191 00017 - RCS Aurillac – APE 6621Z

TVA intracommunautaire FR 19482545191